

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Naâma le : 25/07/2023

Réf: AT/DOT45/SDFS/DAL/324/2023

A

Monsieur le Gérant de L'entreprise
HAMZA SAID
Adresse : ZONE URBAINE 2 HAI EL BADR G.P N°277
BECHAR

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre d'exécution du contrat N°12/2021 du 12/07/2021 ayant pour l'objet la réalisation des travaux câble FO, et suite l'ordre de démarrage des travaux N°60/2022 du 17/10/2022, relatif aux travaux Câble FO logts Rural HORCHAIA, il a été constaté :

- Chantier abandonner.
- Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humaines et matériels).

Pour, cela votre entreprise est mis en demeure pour la deuxième fois afin de prendre toutes les dispositions de remplir les engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours.



Le Directeur

AMRANI Nasr Edine
Sous Directeur Fonctions Support
DOT NAAMA